



Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale
Union Economique de l'Afrique Centrale

SECRETARIAT EXECUTIF

PROGRAMME D' ACTIONS

Exercice 2005

SOMMAIRE

PAGES

PLAN DU PROGRAMME D' ACTIONS.....	2
INTRODUCTION.....	3
I/ LES ACTIONS D'ORDRE INSTITUTIONNEL.....	4
III/ LA GESTION INTERNE DU SECRETARIAT EXECUTIF.....	5
1 – Gestion des Ressources Humaines.....	5
2 – Gestion Budgétaire.....	5
3 – Matériel et Entretien.....	6
4 – Relations Publiques.....	6
III/ L'AMÉNAGEMENT DU CADRE MACRO-ECONOMIQUE.....	6
1- Sur le plan Fiscal.....	7
2- Sur le plan Douanier.....	7
3- Convergence et Coordination des Politiques Economiques.....	8
VI/ LES POLITIQUES SECTORIELLES.....	9
1- Secteur primaire.....	9
2- Commerce.....	10
3- Transports.....	13
4- Education.....	16
VI/ COOPERATION INTERNATIONALE.....	17
VI/ CONCLUSION.....	18

INTRODUCTION

La Communauté s'est donnée des objectifs et un calendrier en trois étapes de cinq ans pour la construction de l'Union Economique. L'année 2004 marque la fin de l'agenda quinquennal de la première étape d'activités prévues par le Traité.

Au cours de cette première étape entamée en juin 1999, et conformément aux dispositions de la Convention régissant l'UEAC et des orientations progressives des hautes Instances de la Communauté, le Secrétariat Exécutif s'est employé à :

- Mettre en place les Institutions et Organes de la Communauté
- Poursuivre l'édification du Marché Commun ;
- Adapter les instruments fiscaux et douaniers ;
- Poursuivre le processus de coordination des politiques sectorielles : institutionnalisation d'une charte communautaire d'investissement, adoption d'un programme régional de sécurité alimentaire et d'une politique agricole commune aux Etats membres de la Communauté,
- Entamer la mise en place des instruments de libre circulation des personnes avec en particulier l'institutionnalisation du passeport CEMAC dont la mise en circulation relève aujourd'hui de chaque Etat membre ;
- Poursuivre l'assainissement du cadre macro-économique entrepris depuis la mise en place du programme régional de réformes à travers la recherche d'une convergence des politiques économiques qui s'appuie sur le renforcement du dispositif actuel de surveillance multilatérale ;
- Préparer des actions communes dans les domaines de l'enseignement, de la formation professionnelle et de la recherche, par l'institutionnalisation d'une Conférence annuelle des Recteurs des universités et Responsables des organisations de recherche d'Afrique Centrale.
- Assurer la coordination du financement et du fonctionnement de la Force CEMAC à Bangui sur supervision du Président en Exercice.

L'année 2005 marque le point de départ de la deuxième étape du processus d'intégration de la CEMAC. Les activités programmées pour cet exercice s'inscrivent dans le cadre des actions menées depuis l'entrée en vigueur de la Communauté. Le présent Programme décline les activités ainsi projetées et s'articule autour des principaux axes ci-dessous :

- (i) Les actions d'ordre institutionnel,
- (ii) La gestion interne du Secrétariat Exécutif

- (iii) L'aménagement du cadre macro-économique,
- (vi) Les politiques sectorielles,
- (v) La relance de la coopération internationale.

I- LES ACTIONS D'ORDRE INSTITUTIONNEL

1. Renforcement du nouveau mécanisme de financement et mise en place du Fonds de Développement de la Communauté.

Le Secrétariat Exécutif poursuivra tout au long de 2005, des actions visant à renforcer les performances de la Taxe Communautaire d'Intégration. Des missions d'évaluation et de vérification seront conduites auprès des directions nationales de Douanes à cet effet.

Par ailleurs, toutes les actions nécessaires au fonctionnement effectif du Fonds de Développement et à la convocation de la première réunion du Comité de gestion dudit Fonds seront entreprises.

2. La concertation entre le Secrétariat Exécutif et les Organismes Spécialisés de la CEMAC

- Dans le cadre de son rôle de coordination, le Secrétariat Exécutif organisera comme à l'accoutumée des rencontres périodiques avec les Organismes Spécialisés afin d'informer les instances Supérieures sur leur fonctionnement.
- Par ailleurs, en étroite collaboration avec la Commission Interparlementaire, le Secrétariat Exécutif s'attellera à la mise en place du futur Parlement sous-régional tout en encourageant les actions d'animation et de sensibilisation entreprises par la Commission Interparlementaire.

3. Communication

Des actions de vulgarisation des textes communautaires ainsi que la sensibilisation de l'opinion publique et l'amélioration de l'image de marque des institutions et organismes chargés de l'intégration sont programmées.

En outre, le Secrétariat Exécutif poursuivra son action de redynamisation du site IZF qui devrait permettre à la CEMAC de s'ouvrir sur le monde.

Enfin, une batterie d'actions est prévue en direction des radios et télévisions nationales publiques ou privées de la sous-région, et en particulier:

- L'envoi systématique pour diffusion des éléments parlant de la CEMAC ;
- La réalisation et diffusion des magazines sur la CEMAC ;
- La création d'une émission spéciale CEMAC sur les radios et télés ;

- Relancer les relations avec Africa n° 1 pour avoir une tranche spéciale hebdomadaire ;.
- Ouvrir un partenariat avec les télévisions internationales telles que AITV, TV5 Afrique, CFI ;
- L'envoi des papiers illustrés parlant de la CEMAC à la presse écrite sous-régionale et à la presse africaine publiée à Paris.

4 - Audit Interne

Le renforcement de la structure et la vulgarisation de la fonction de l'audit interne au niveau de la Communauté entamée depuis sa mise en place se poursuivront en 2005.

Des missions de vérification interne dans les services du Secrétariat Exécutif sont envisagées. Par ailleurs, l'auditeur poursuivra son imprégnation du fonctionnement des autres institutions et organes de la Communauté pour consolider les bases de leur collaboration, structures auxquelles son activité sera étendue.

II- LA GESTION INTERNE DU SECRETARIAT EXECUTIF

Le programme d'actions de la Direction des Affaires Administratives et Financières met l'accent sur deux volets essentiels : la formation et la rénovation du Palais qui revient régulièrement parmi les priorités durant toutes ces dernières années.

1- GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

Au plan de la gestion des Ressources humaines, l'accent sera mis sur la formation en vue du renforcement des capacités.

Une réorganisation interne du service du personnel sera réalisée pour prendre davantage en compte tous les outils d'une gestion moderne des ressources humaines (la prévision, la formation, le recrutement). Le service du personnel, au-delà de la simple gestion administrative, étendra ses activités à la formation des agents chargés de la maintenance des équipements informatiques, des photocopieuses, des faxes, etc..., au recyclage des Secrétaires et Comptables en liaison avec l'ONIFOP et à l'étude d'un système de retraite autonome pour le personnel de la CEMAC.

2- GESTION BUDGETAIRE

Les actions programmées au titre de l'année 2005 concernent:

- La formation de deux (02) cadres à l'élaboration des budgets par programme.
- La formation de tous les comptables du service à la maîtrise du logiciel Excel.

- L'acquisition d'un logiciel comptable intégré qui sera paramétré pour tous les services impliqués dans la gestion budgétaire.
- La mise en place du courrier électronique interne dans le souci de rationaliser la consommation des papiers et de l'encre ;
- La finalisation de l'élaboration des Fiches de poste instaurées en 2004.

3- MATERIEL ET ENTRETIEN

La réhabilitation du palais demeure une préoccupation majeure. Avec nos moyens propres ou avec l'aide des bailleurs de Fonds déjà saisis (BM, BAD, UE), il est impérieux que les actions ci-après soient réalisées en 2005 :

- La réhabilitation du circuit électrique ;
- L'installation des ascenseurs ;
- Les travaux de peinture du palais ;
- La clôture du palais ;
- L'installation d'une antenne VSAT pour faciliter nos télécommunications.

4- RELATIONS PUBLIQUES PROTOCOLE –ARCHIVES

❖ Relations Publiques et Protocole

- Elaboration d'un planning rigoureux de missions et réunions pour toute l'année. Ce planning permettra d'améliorer sérieusement les conditions de réalisation des missions ainsi que de l'organisation des réunions.
- Acquisition d'une camionnette 4x4 double cabine pour permettre au service d'effectuer ses activités d'accueil dans de meilleures conditions.
- Au plan de la formation, un stage de perfectionnement en anglais dans un pays anglophone est souhaité pour le responsable du protocole.

❖ Archives – Documentation

- Poursuite de la confection du répertoire thématique du Fonds archivistique ;
- Pratique du recollement qui vise à déceler les textes disparus, afin de les réintégrer ;
- L'extension de la capacité de stockage des documents par l'acquisition de nouveaux rayons.

III- AMENAGEMENT DU CADRE MACRO ECONOMIQUE

La politique d'assainissement du cadre macroéconomique entreprise depuis la mise en place du programme régional de réforme sera poursuivie.

Au cours de l'année 2005, le Secrétariat Exécutif entreprendra des actions visant l'amélioration et la consolidation des instruments, tant fiscaux que douaniers, mis en place pendant la première période quinquennale aux fins de construire le véritable marché commun tant souhaité, gage d'une réelle libre circulation des biens, services et personnes dans notre zone.

Les actions projetées se rapportent, pour l'essentiel, aux axes suivants :

1- Sur le plan fiscal

Les réformes engagées seront poursuivies. Il s'agit entre autres de :

- la révision de la Convention Commune sur la double imposition ;
- l'étude sur l'harmonisation des fiscalités minière, forestière et touristique.

En outre, les opérations d'évaluation de la Réforme Fiscale-Douanière seront poursuivies. Il s'agira cette fois-ci de poursuivre la mise en œuvre des recommandations pertinentes issues de l'atelier de Brazzaville les 30 Septembre et 1^{er} Octobre 2003 sur l'Union Douanière en Afrique Centrale.

La Direction du Marché Commun s'attaquera par ailleurs au chantier de la Réglementation et de la Normalisation Comptables en menant des actions ci-après :

- Mise en harmonie de la Déclaration Statistique et Fiscale, en harmonie avec le plan comptable OHADA ;
- Réforme des programmes des examens comptables supérieurs et de leurs modalités d'application ;
- Organisation des examens comptables supérieurs ;
- Suivi du dossier portant création d'une société communautaire de réassurance ;
- Suivi de la Carte Rose CEMAC ;

2- Sur le plan douanier

Plusieurs actions sont programmées pour l'an 2005. Il s'agit essentiellement :

- ❖ Du suivi de la mise en application des mesures adoptées par les Instances Supérieures de la Communauté concernant :
 - la mise en œuvre de la révision du Tarif Extérieur Commun (TEC) ;
 - la poursuite de la Réforme Fiscale-Douanière par la mise en œuvre des recommandations issues de l'atelier de Brazzaville les 30 Septembre et 1^{er} Octobre 2003 sur l'Union Douanière en Afrique Centrale ;

- les réunions statutaires des Comités de la Valeur, de la Nomenclature et du Tarif, de la lutte contre la fraude douanière ;
 - la réunion annuelle des Directeurs Généraux et Nationaux des Administrations Fiscales et Douanières de l'Afrique Centrale ;
 - la participation aux Comités Techniques et à la Session Annuelle du Conseil de l'Organisation Mondiale des Douanes ;
 - la participation aux réunions techniques de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC).
- ❖ Des séminaires nécessaires à l'aboutissement des réformes entreprises :
- sur l'origine des produits CEMAC ;
 - sur la valeur transactionnelle ;
 - sur la révision tarifaire.

3- Convergence et Coordination des politiques économiques

Comme par le passé, les activités liées à la convergence et à la coordination des politiques s'appuieront sur la surveillance multilatérale, les études et la prospective, la collecte et l'analyse des statistiques ainsi que les activités transversales et internationales.

❖ Surveillance multilatérale

- Elaboration des rapports semestriels de surveillance multilatérale ;
- Elaboration des Grandes orientations de politique économique 2006 ;
- Suivi et appui des Etats à l'élaboration de leur programme triennal ;
- Rapport sur les programmes triennaux des Etats ;
- Participation à la revue des programmes des Etats membres avec le FMI et le Banque Mondiale ;
- Participation à la tournée de programmation monétaire de la BEAC et aux tournées du FMI dans les Etats.

❖ Etudes et prospective

- Finalisation de l'étude de l'impact des taux d'intérêt sur les investissements ;
- Finalisation du Programme Régional de Développement ;
- Atelier de validation du programme régional de développement
- Atelier sous régional sur le climat des investissements ;
- Suivi de l'étude sur le commerce informel.

❖ **Collecte et analyse des statistiques**

- Elaboration d'un annuaire du commerce intercommunautaire 2003 ;
- Elaboration d'un annuaire général des statistiques ;
- Rapport sur le commerce extérieur et intercommunautaire ;
- Préparation des travaux du Comité statistique ;
- Suivi du Programme de comparaison internationale des statistiques ;
- Harmonisation des comptes nationaux et des statistiques des finances publiques ;
- Atelier sur la méthodologie d'élaboration du commerce extérieur ;

❖ **Activités transversales, régionales et internationales**

- Suivi de la coopération avec la Commission Européenne ;
- Participation aux réunions de la Zone Franc ;
- Suivi de la stratégie d'assistance de la Banque mondiale à l'intégration régionale en Afrique Centrale ;
- Participation aux réunions du Comité scientifique et du Comité de Direction d'AFRISTAT ;
- Participation au Conseil d'Administration et au Comité Scientifique de l'ISSEA ;
- Suivi des recommandations issues des réunions de la zone franc ;
- Réunions du Comité de convergence de la zone franc ;
- Revue FMI/CEMAC
- Assemblées Annuelles du FMI et de la Banque mondiale ;
- Participation à divers ateliers et séminaires de formation ;
- Réunions de concertation CEMAC/Partenaires au développement.

IV/ ACTIVITES SECTORIELLES

Le programme d'action 2005 au niveau sectoriel est le prolongement des actions entamées en 2004. Aussi, en 2005, pour les secteurs ci-dessous cités, les actions du Secrétariat Exécutif s'organiseront comme suit :

1- SECTEUR PRIMAIRE

1.1 Stratégie agricole commune et Sécurité alimentaire :

La mise en œuvre des actions déjà entreprises dans ce domaine, suppose l'appui des Etats membres et des acteurs socioprofessionnels. La Direction de l'Agriculture se propose comme objectif la concrétisation de quelques unes d'entre elles, considérées comme d'importance majeure. Il s'agit notamment de :

- La finalisation de la mise en forme et la diffusion de la Stratégie Agricole Commune (SAC):

- La mise en œuvre d'une procédure commune d'homologation des pesticides en zone CEMAC ;
- La poursuite de la recherche des financements auprès des bailleurs de fonds extérieurs ;
- La mise en place d'une cellule légère et interne chargée de coordonner les activités des cellules nationales d'homologation des pesticides ;
- Recensement Général Agricole dans les pays de la CEMAC
- Le suivi des dossiers agricole et environnemental pour le programme NEPAD ;

1.2- Environnement

Dans le domaine de l'Environnement plusieurs actions sont prévues pour l'exercice 2005. Il s'agit notamment:

- De la diffusion de la Réglementation harmonisée sur le suivi du protocole de Montréal

Les activités à mettre en place consistent en :

- La recherche des financements pour renforcer la capacité d'action des bureaux ozone des Etats membres,
- La mise en application au cours de cet exercice des dispositions du protocole de Coopération entre l'ADIE et la CEMAC.
- Le suivi et l'évolution de la mise en place de la Stratégie de l'Union Européenne dans le développement du secteur Forêt dans la sous région d'Afrique Centrale dans le cadre du Programme Indicatif Régional, notamment le Programme ECOFAC. La Direction a eu à faire des propositions de projets et il serait utile de le suivre au cours de l'exercice 2005 pour leur concrétisation.
- La préparation de l'harmonisation des législations environnementales en zone CEMAC.
- L'actualisation du Plan d'Action Environnemental en zone CEMAC ;
- Le suivi du projet de l'Environnement Africain pour un développement durable conformément à la déclaration de Dakar.

2- COMMERCE, INDUSTRIE ET TOURISME

Le Programme d'Action de la Direction du Commerce, de l'Industrie et du Tourisme pour l'an 2005 s'articule autour des points ci-après :

2.1. Organisation des négociations de l'APER avec l'Union Européenne

A l'issue de la signature de la feuille de route et de la tenue de la première réunion du comité de négociation, le 16 Juillet 2004 à Bruxelles, il faut mettre en œuvre les actions de première année (Jan.-Déc. 2005). Les conclusions des quatre premières études déjà financées par l'UGP devraient être disponibles en vue de leurs examens et exploitation à cet effet. Il s'agit des études sur :

- Le commerce et les services ;
- l'Agriculture ;
- les normes sanitaires et phytosanitaires ;
- le droit d'établissement et la liberté de prestation des services ;

2.2. Mise en œuvre de projet RE-CEMAC/ACBF

Dans le cadre de la création en cours du Centre de Références au niveau du Secrétariat Exécutif pour faciliter la fluidité de l'information commerciale entre le Secrétariat Exécutif et l'OMC d'une part, et entre la CEMAC et les Etats d'autre part, le programme du projet se poursuivra par l'organisation des séminaires de formations des cadres de la sous-région en « Politique Commerciale » et en « technique des négociations ».

2.3. Réactivation du cadre de concertation CEMAC/UNIPACE

L'organisation des rencontres entre les structures du secteur privé va connaître une fréquence plus régulière, du fait qu'on sera en plein dans les négociations commerciales avec l'Union Européenne.

2.4. Mise en œuvre des règlements communautaires sur la concurrence

Cette réglementation a été adoptée depuis 1999. La mise en place des organes chargés de l'application du règlement et la formation de leurs membres feront l'objet de l'attention de la Direction.

2.5. Accord Commercial CEMAC - Sao-Tomé et Príncipe.

La préparation de l'application de l'Accord de Coopération Commerciale entre la CEMAC et Sao-Tomé dont la signature est intervenue récemment sera poursuivie.

2.6. Relance du dossier sur les journées CEMAC

Les journées CEMAC n'ont pu se tenir pour des raisons diverses. Ce projet fera l'objet de la priorité de la Direction du Commerce.

2.7. Redynamisation des Comités Nationaux de Suivi des Accords de l'OMC

Les efforts de redynamisation des Comités nationaux de suivi des accords de l'OMC entamés dans le cadre du projet RE-CEMAC seront poursuivis. Le Centre de référence sera créé au sein du Secrétariat Exécutif.

2.8. Coopération technique avec d'autres organisations internationales :

Dans le cadre de cette coopération, les études suivantes seront poursuivies ou entreprises:

- ❑ Etude sur le commerce informel en zone CEMAC avec l'assistance de la CEA;
- ❑ Etude sur la fiscalité pétrolière avec l'assistance de la CEA ;
- ❑ Etude sur le bilan de la mise en œuvre des droits de propriété intellectuelle dans les Etats membres de la CEMAC avec l'assistance de l'OMPI.

2.9. Coopération CEMAC/AIF/CDE et autres activités

La phase de la coopération 2004-2006 s'articulera sur les principaux programmes suivants :

- ❑ Le Renforcement de l'aide à la conception et la mise en œuvre d'un plan stratégique d'orientation de développement de l'Investissement Economique (RAPSODIE) ;
- ❑ Expansion du Commerce intra et inter-régional CEMAC/UEMOA ;
- ❑ Programme PROINVEST du Centre de Développement des Entreprises ;
- ❑ Etude sur « le Renforcement des capacités en formulation, Négociation et mise en œuvre de politiques commerciales ».

2.9.1. Etudes sur le droit d'Etablissement en zone CEMAC

L'étude sur le droit d'établissement devrait démarrer dès que possible, au terme de la procédure de dépouillement en cours.

2.9.2. Mise en œuvre du plan d'action Régionale du Tourisme

Une réunion du Comité permanent du Tourisme aura lieu à Bangui au courant du 1^{er} trimestre 2005, pour l'évaluation du Plan d'action du Tourisme.

2.9.3. Organisation d'une réunion des Ministres en charge de l'industrie sur les stratégies et politiques de compétitivité Industrielle en zone CEMAC

Cette rencontre, initialement prévue à Malabo, a reçu l'accord de principe d'être organisée à Douala dès début 2005, avec l'assistance technique de l'Antenne sous-régionale de l'ONUDI basée à Yaoundé.

2.9.4. Les actions de Promotion du développement Industriel

Ces actions concernent :

- Le plan d'action de la normalisation avec l'appui du CDE/Pro-invest ;
- La coopération CEMAC/Chambres Consulaires/UNIPACE.

2.9.5-Inventaire des politiques minières en zone CEMAC

L'appui de la CDSR-AC sera sollicité pour la mise en œuvre des conclusions des études menées dans ce domaine.

2.9.6 - Edition des Agendas et Répertoires sur les activités professionnelles en zone CEMAC

- L'édition d'Agenda CEMAC 2005 a été lancée ;
- La première édition d'un Répertoire Industriel et Professionnel des Entreprises de l'Afrique Centrale a été également lancée.

3 - TRANSPORTS ET TELECOMMUNICATIONS

Les activités du secteur des Transports et Télécommunications pour l'année 2005 consisteront essentiellement à l'aboutissement de certains projets et à la poursuite des actions engagées au cours de l'année 2004 mais dont l'exécution a été partielle ou encore non faite.

3.1 Dans le domaine des Transports et Infrastructures

Le Secrétariat Exécutif s'attellera à :

- Au plan Institutionnel :
 - vulgariser le code révisé de la Route dans chaque Etat en mettant l'accent sur les mesures de protection du patrimoine routier ;

- réviser et vulgariser le code communautaire de la Marine Marchande et le code de la Navigation Intérieure CEMAC/RDC ;
 - finaliser avec la Royal Air Maroc l'étude de la création de la Compagnie Communautaire de Transports Aériens en zone CEMAC.
 - Harmoniser et conformer les textes nationaux avec les dispositions pertinentes de la Décision de Yamoussoukro ;
 - réviser le code communautaire de l'Aviation Civile pour le mettre en conformité avec la Décision de Yamoussoukro en intégrant les travaux des A.A.M.A.C. afin de produire un cadre réglementaire cohérent;
- Au plan réglementaire
 - Dans le cadre du Projet Libéralisation :
 - reprendre les contacts avec les Aviations Civiles afin de développer la complémentarité entre la réalisation du Projet et les Programmes Nationaux ;
 - entreprendre la concertation technique avec les Directions de l'Aviation Civile (DAC) pour débattre de la question sûreté afin de définir un programme à ce sujet ;
 - accélérer la mise en place du Chef de la Cellule du Projet pour justifier l'utilisation du don mis à disposition à cet effet ;
 - contribuer à renforcer les entités nationales chargées de l'Aviation Civile par des actions suivantes :
 - formation et ou mise à niveau des Experts Techniques (sécurité, sûreté, navigabilité etc) des Etats membres ;
 - réorientation ou création des nouveaux moyens financiers (redevances) favorisant l'autonomie des DAC ;
- Au plan des études
 - lancer dans le cadre du don de la Banque Mondiale (IDF) et de l'Union Européenne les études de la facilitation en vue de l'élaboration du programme régional de facilitation ;
 - lancer l'étude sur la stratégie de développement des infrastructures en Afrique Centrale ;

- réaliser dans le cadre du don de la Banque Mondiale, l'étude des ouvrages d'art pour le réajustement du programme actualisé du réseau routier intégrateur de la CEMAC ;
- participer au groupe de travail de l'Union Africaine de Chemins de fer (UAC) sur le plan d'actions des Chemins de fer ;
- promouvoir les actions relatives à la mise en oeuvre du Programme de politiques de transport en Afrique subsaharienne de la Banque Mondiale (SSATP) ;
- participer aux réunions et activités du comité opérationnel de suivi du Plan Directeur Consensuel des Transports en Afrique Centrale.

3.2 - Dans le domaine météorologique

Le Secrétariat Exécutif suivra au sein du groupe PUMA :

- l'aboutissement du Projet «Suivi de l'Environnement en Afrique pour un Développement Durable (AMESD)
- l'installation des stations PUMA restantes de la sous-région
- la création de l'Observatoire Globale de l'Afrique Centrale

Ensuite avec l'Organisation Météorologique Mondiale (OMM), l'élaboration d'un projet sous-régional de développement comme la création d'un centre d'excellence pour le suivi des conditions climatiques et environnementales sont envisagées.

3.3 - Dans le domaine des Télécommunications :

Il est envisagé au cours de l'année 2005 de réaliser et de poursuivre les actions relatives à :

- l'élaboration d'un document cadre définissant les critères de convergence à moyen et long terme des politiques en matière de législation/réglementation et de développement de réseau des services de Télécommunications ;
- l'étude de faisabilité pour l'interconnexion des réseaux de Télécommunications de la sous-région CEMAC ;
- la mise en oeuvre des projets sur l'Ecole Supérieure des Télécommunications en Afrique Centrale et le Centre de Maintenance de Télécommunications à YAOUNDE ;
- l'organisation du forum des opérateurs et des régulateurs du secteur des Télécommunications ;
- la mise en oeuvre de l'Association des Régulateurs de l'Afrique Centrale (ARAC) ;

- la réunion des experts : Pool d'Expert, préparation 2^{ème} phase du Sommet Mondial de Tunis de 2005.

4 - EDUCATION, CULTURE ET AFFAIRES SOCIALES

4.1- Enseignement Supérieur, Recherche et Formation Professionnelle

- Collecte d'informations pour l'élaboration des statistiques des étudiants, pour la publication de différents répertoires et pour la constitution d'équipes de recherche :
- Mise en œuvre des recommandations des dernières réunions des Recteurs et des Responsables des institutions de recherche :
- Elaboration d'un plan d'action de lutte contre le VIH/SIDA en milieu universitaire
- Mise en oeuvre du « Programme communautaire d'échanges inter-universitaires » ;
- Appui à l'université de Buea au Cameroun pour la mise en place d'une Association Sous-Régionale du Sport Universitaire ;
- Publication de répertoires des établissements ainsi que des enseignants : date flexible en fonction de la disponibilité des données ;
- Participation aux activités du projet « Réseaux de recherche et propriété intellectuelle » : *toute l'année*

4.2- Dialogue Social et Tripartisme

- Signature d'un accord-cadre de coopération entre la CEMAC et le BIT :
- Rapport sur les structures nationales de dialogue social (aux fins de dynamiser celles qui existent et d'en faire créer là où elles n'existent pas) :
- Elaboration d'un plan d'action concernant «les travailleurs migrants » avec l'appui du BIT :

4.3- Travail et Sécurité Sociale

- Collecte des informations auprès des Etats pour identifier les actions à mener au plan régional,
- Elaboration d'un rapport et synthèse ;

4.4- Coupe de football CEMAC :

- Premières réunions du Comité d'Organisation et de la Commission Technique à Malabo en Guinée Equatoriale : Mai 2005
- Deuxièmes réunions du Comité d'Organisation et de la Commission Technique à Malabo en Guinée Equatoriale : Septembre 2005
- Tournoi de la troisième édition de la Coupe de Football CEMAC à Malabo en Guinée Equatoriale :

4.5 - Renforcement des capacités

- Formation à la formulation de projets dans le domaine de l'Education Supérieure :
- Mise sur le site CEMAC des répertoires des compétences techniques disponibles pour trois pays de la Communauté (Cameroun, Centrafrique et Gabon) :

4.6 - Publication de «Un aperçu de la situation sociale et démographique en chiffres dans les pays de la CEMAC » (informations collectées au cours des visites des pays programmées pour Avril et Juin 2004) :

4.7- Participation aux réunions internationales :

- Assemblée des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Union Africaine à Khartoum au Soudan :
- Forum planétaire « Ensemble pour un monde plus humain » à Monaco

V- COOPERATION INTERNATIONALE

Au cours de l'année 2005, le Secrétariat Exécutif comme par le passé participera aux rencontres internationales organisées dans les domaines de compétence de la Communauté. Il devra aussi marquer la présence de la Communauté au sein de certaines arènes internationales, et rassurer par ailleurs ses partenaires traditionnels par des visites susceptibles notamment d'attirer à la Communauté certains financements et de concours multiformes.

Dans cette perspective, il est prévu :

- a) des rencontres avec le Fonds Monétaire International et la Banque Mondiale.
- b) des participations aux rencontres, dont les plus importantes pourraient être les suivantes :
 - auprès de l'Union européenne, du Secrétariat ACP, de l'OMC et de l'OMD
 - à la Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique et à l'Union Africaine ;
 - à l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine ;

- aux réunions de la Zone Franc ;
- à la Conférence annuelle du CORAF ;
- à l'Assemblée Générale de l'ORAN.
- et aux Réunions du NEPAD, et à diverses conférences internationales sur le développement

CONCLUSION

De multiples actions ont pu être menées au cours de l'exercice écoulé comme le témoigne la densité du rapport d'activités 2004, en particulier du fait de l'amélioration relative de la situation financière du Secrétariat Exécutif depuis la mise en place progressive de la Taxe Communautaire d'Intégration.

Naturellement, nombre d'actions importantes n'ont pu être exécutées entièrement et devront se poursuivre au courant de l'année 2005.

L'augmentation relative et très raisonnable du budget 2005 s'explique non seulement par l'effet que vont engendrer les nouveaux recrutements du personnel, mais aussi par la multiplicité des activités envisagées au cours du prochain exercice.

Bangui, le 07 Décembre 2004